

## Procès-verbal

de la 116<sup>e</sup> assemblée générale de Swissavant, tenue le  
lundi 30 mars 2026 à 13h45, à l'hôtel Radisson Blu, Aéroport de Zurich.

Présidence: Kevin Feierabend, président de Swissavant  
Procès-verbal: Christoph Rotermund, directeur général de Swissavant

### Ordre du jour

1. **Mot d'ouverture du président**
2. Élection des scrutateurs
3. Procès-verbal de la 115<sup>e</sup> AG 2025
4. **Rapport d'activité 2025**
5. Vérification des comptes et décharge
  - 5.1 Rapport du trésorier sur les comptes annuels 2025
  - 5.2 Rapport de l'organe de révision 2025
6. Budget **pour l'exercice 2026**
7. Actualités du secteur et du marché
8. Discussion et questions
9. Divers

Les participantes et participants à l'AG ont été chaleureusement accueillis par le président, Kevin Feierabend, à l'hôtel Radisson Blu à l'aéroport de Zurich, pour la 116<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire 2026 de Swissavant – Association économique Artisanat et Ménage.

Il a ensuite officiellement ouvert la 116<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire 2026.

L'invitation officielle à l'AG 2026 a été envoyée conformément aux statuts, par voie d'annonce dans les éditions de la *perspective* de novembre 2025 et de janvier 2026, ainsi que par courrier électronique en date du 20 février 2026 (conformément à l'art. 11, al. 2 des statuts de Swissavant), avec un délai fixé pour la soumission des points à l'ordre du jour jusqu'au vendredi 20 février 2026 (conformément à l'art. 11, al. 8 des statuts de Swissavant). Ce délai statutaire pour la soumission de points à l'ordre du jour n'a pas été utilisé. La liste des points à l'ordre du jour a également été publiée conformément aux statuts dans l'édition *perspective* de février 2026 (conformément à l'art. 11, al. 2 des statuts de Swissavant), dans les trois langues nationales, et au préalable sur le site web de Swissavant.

Dans son allocution de bienvenue, le président a souhaité la bienvenue en particulier aux trois membres d'honneur de Swissavant:

- M. Costantino Chiesa, Eredi fu Costantino Chiesa;
- M. Peter Schlegel, vecchi ferri; et
- M. Andreas Müller, muff haushalt ag,

Il salue également officiellement la présence des nombreux invités, partenaires et membres des commissions ainsi que des membres du conseil de fondation de la fondation polaris.

Des excuses écrites de la part de 28 membres issus des secteurs de l'industrie et du commerce ont été reçues avant la 116<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de 2026.

#### 1. **Discours d'ouverture du président**

Dans son discours d'ouverture, le président a évoqué l'intelligence artificielle (IA) qui s'impose à une vitesse fulgurante et qui a déjà profondément transformé les domaines privés et professionnels. L'IA n'influence pas seulement les processus, mais aussi «le leadership», «la collaboration» et «le fonctionnement des entreprises», a-t-il résumé.

Premièrement, l'IA remplace les activités humaines plus rapidement que prévu, en particulier dans les domaines où les données occupent une place importante, ce qui entraînera une réduction des besoins en personnel et des hiérarchies plus horizontales. Deuxièmement, l'IA permet aux collaborateurs de travailler plus efficacement avec de nouvelles compétences et permet ainsi aux entreprises de fournir plus de prestations en interne, ce qui libère des potentiels supplémentaires.

Il a également souligné que le leadership deviendra plus exigeant et devra à l'avenir être davantage axé sur la délégation, l'habilitation et la promotion de l'autonomie et des compétences, ou du moins c'est ce qu'il faut viser.

Enfin, le président a affirmé que le développement de l'IA est irréversible et que les entreprises doivent s'engager activement dans ce domaine. Un design organisationnel intelligent est donc essentiel pour le succès futur.

Le président a ensuite noté à titre de protocole que:

- 84 personnes étaient présentes dans la salle et;
- 50 d'entre elles étaient des membres ayant le droit de vote;
- cela représente une majorité absolue de 26 voix, qui est suffisante pour l'adoption des propositions ordinaires selon l'art. 11 al. 7, 2 des statuts;
- aucune question urgente ne requérant un quorum qualifié n'est à l'ordre du jour.

Après ces déclarations protocolaires, le pa déclaré la 116<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire 2026 conforme à la loi et aux statuts.

## 2. Élection des scrutateurs

Sur proposition du président, l'assemblée plénière a élu à l'unanimité et sans abstention les deux scrutateurs:

- Monsieur Christof Haefeli, Blaser + Trösch AG, et
- Monsieur Axel Horisberger, Robert Bosch AG.

## 3. Procès-verbal de la 115<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire

Le procès-verbal de la 115<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire du lundi 7 avril 2025 a été approuvé à l'unanimité, *sans aucune abstention*, ni discussion.

## 4. Rapport d'activité 2025

Le rapport d'activité 2025, accompagné d'un rapport financier détaillé, a été publié sur le site Internet de l'association à la mi-mars 2026 et envoyé à tous les membres, selon leur choix, soit «par voie électronique», soit «par courrier postal».

Après une brève présentation vidéo générée par l'IA sur le rapport de performance 2025, l'assemblée plénière, interrogée par le président, n'a pas souhaité engager de discussion.

Vote: À l'unanimité, *sans aucune abstention*, le rapport de performance 2025 a été approuvé, et les nombreux auteurs ont été remerciés.

## 5. Approbation des comptes annuels et octroi de la décharge

L'ensemble des membres actifs et des fournisseurs ont reçu en même temps le rapport de performance 2025, sous la rubrique «Finances», le bilan annuel 2025, y compris l'annexe aux comptes, qui a été certifié par un expert-comptable.

### 5.1 Rapport du trésorier sur les comptes 2025

Un film vidéo généré par l'IA a présenté de manière moderne et facile à comprendre les comptes annuels 2025, qui ont été marqués par les trois événements extraordinaires suivants: «fusion par absorption de l'ASCP», «nouveau système de cotisations» et «résultat exceptionnel sur titres».

Après la diffusion informative du film vidéo généré par l'IA, le trésorier a présenté les quatre comptes importants de l'association et a souligné à la fois les investissements réalisés dans la «formation professionnelle» et dans la «sécurité au travail» ainsi que la gestion parcimonieuse des fonds qui lui ont été confiés.

La discussion n'a pas été souhaitée par l'assemblée plénière.

### **Vote sur les comptes annuels 2025 et l'octroi de la décharge:**

Demande: Au nom et sur ordre du comité directeur, le président a proposé d'approuver les comptes annuels 2025, avec un excédent de recettes de 212'538.22 CHF, et d'accorder une décharge sans réserve aux organes responsables et à la direction.

Vote: Les comptes annuels 2025, avec un excédent de recettes de 212'538.22 CHF, ont été approuvés à l'unanimité, *sans aucune abstention*, et une décharge sans réserve a été accordée aux organes responsables (comité directeur/direction).

Proposition de discussion «Réduction des cotisations vs fonds de formation» et vote:

En vue de l'excédent de recettes historique de 212'538.22 CHF pour 2025, le président ouvre la discussion sur l'utilisation de cet excédent de recettes en proposant de choisir entre la réduction des cotisations et le fonds de formation, en précisant que le président du comité de direction a préalablement présenté de manière concrète une réduction des cotisations de 0,5 pour mille à 0,4 pour mille, ce qui correspond à environ 80 KCHF, et a donné des exemples dans le cadre financier de 1 à 50 millions de CHF de la masse salariale AVS. En alternative, l'ensemble des excédents de recettes est comptabilisé au profit du fonds de formation en tant que «position de réserve à usage déterminé».

Le président du comité de direction explique que le processus de vote se déroulera de manière conditionnelle, de sorte que si la proposition de «renforcer le fonds de formation» en tant que «position de réserve passive à usage déterminé» est acceptée, la réduction partielle des cotisations (de 0,5 pour mille à 0,4 pour mille) serait automatiquement annulée et, par conséquent, la réduction partielle des cotisations serait rejetée si la majorité votait contre le renforcement du fonds de formation.

Aucune autre question n'est formulée par l'assemblée plénière concernant l'information sur «l'utilisation de l'excédent de recettes avec choix libre» et le processus de vote prévu.

#### **Vote sur «l'utilisation de l'excédent de recettes»**

Demande: Au nom et sur ordre du comité de direction, le président propose d'utiliser l'excédent de recettes historique de 212'538.22 CHF, qui est marqué par des effets positifs ponctuels, pour «renforcer le fonds de formation en tant que position de réserve passive à usage déterminé».

Vote: L'assemblée générale 2026 approuve à une large majorité la proposition de consacrer l'excédent de recettes de 212'538.22 CHF au fonds de formation avec 31 voix pour, 11 voix contre et 8 abstentions.

Le président du comité de direction remercie au nom de tous les apprenants actuels et futurs les participants à l'assemblée générale pour leur engagement clair en faveur de la formation professionnelle de Swissavant et des défis futurs qui en découlent.

#### 5.2 Rapport de la commission de révision 2025

Le rapport de révision 2025 a également été publié comme partie intégrante du rapport de performance 2025. La révision a été effectuée selon la norme suisse de révision limitée.

L'Assemblée générale a pris connaissance avec approbation du rapport positif de la société de révision, selon lequel la situation financière 2025 est conforme à la loi suisse et aux statuts de l'association.

#### 6. Budget pour l'exercice 2026

Le budget 2026 a été publié en intégralité dans le rapport de performance 2025 avec des explications et, après qu'une vidéo d'information générée par l'IA sur le budget 2026 a fourni des informations supplémentaires importantes sur différentes rubriques, le président a ouvert la discussion comme.

Une discussion sur le budget 2026 n'a cependant pas été souhaitée par l'assemblée plénière.

Vote: Le budget 2026 proposé a ensuite été **approuvé à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention**.

#### 7. Actualités de la branche et du marché

M. Fabian Wyss, responsable de la formation professionnelle, a présenté à l'Assemblée générale 2026 un rapport d'état complet sur la nouvelle formation professionnelle «Gestionnaires en e-commerce CFC».

En résumé, il a été constaté que la nécessité d'une nouvelle formation professionnelle «Gestionnaires en e-commerce CFC» est désormais reconnue par toutes les institutions (de formation) publiques et privées et que le consensus est unanime à ce sujet. Il reste toutefois à débattre, sur le plan politique et organisationnel, de la répartition définitive des responsabilités institutionnelles et des compétences organisationnelles au sein du paysage éducatif suisse.

Le président a indiqué que le comité visait à obtenir la certification préliminaire finale sur la base des documents présentés d'ici la fin de l'année civile 2026, afin de ne pas prolonger indéfiniment un projet dont la gestion s'étend désormais sur plus de six ans.

#### 8. Questions et discussions

Le président a constaté que les membres ne souhaitaient pas prendre la parole.

#### 9. Divers

Aucune autre question n'ayant été posée par l'assemblée, le président a ensuite évoqué les faits marquants suivants concernant la branche et l'association:

- Journée Nationale de la formation professionnelle 2026 à Lucerne: jeudi 24 septembre 2026;
- 117<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire 2027: lundi 5 avril 2027;
- Salon professionnel Hardware: du dimanche 10 janvier au mardi 12 janvier 2027.

Le président a remercié au nom de l'ensemble du comité les membres présents pour leur participation active et leur confiance, ainsi que pour leur fidélité de longue date à l'association.

Le président a déclaré la 116<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire 2026 close à 14h58 et a invité les membres à la cérémonie de clôture.

Le président:

Le rédacteur du procès-verbal:

Kevin Feierabend

Christoph Rotermund